



L'essentiel & plus encore

Nutiziale



SOMMAIRE

- Les vœux du Président page 1
- Actualités : page 2
- Actualités suite Page 3
- Actions: page 4

Nutiziale

- Directeur de la publication : Pierre-Jean Lancry
- Conception : secteur Communication
- Impression : MSA de la Corse
- Crédit photos : MSA de la Corse ; CCMSA Image
- Tirage : 300 exemplaires
- Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2015
- N° CPPAP : 0219m8419
- N° ISSN : 2266-4645

MSA de la Corse
 Parc Cuneo d'Ornano
 BP 407
 20175 Ajaccio Cedex 1

Pourquoi prendre du temps
 pour téléphoner ou patienter
 au guichet ?
 N'hésitez pas,
 connectez-vous sur
www.msa20.fr

ÉDITORIAL

A l'aube de cette nouvelle année, le Conseil d'Administration et le personnel de la MSA de Corse se joignent à moi pour vous souhaiter tous nos vœux de bonheur et santé.

L'année 2014 a été riche en rebondissements. Les mesures attendues pour la dette sociale ont été inscrites dans la loi de financement de la sécurité sociale pour 2015. Une feuille de route va permettre de régler de nombreuses situations. La caisse de Corse a, cette année encore, mis en œuvre des actions visant à atteindre les objectifs fixés par l'institution et répondre aux attentes de ses ressortissants. Elle s'est dotée récemment d'un nouvel outil de communication téléphonique. Accompagné d'une organisation interne adaptée, il permettra une nette amélioration des contacts téléphoniques.

L'assemblée générale du 7 novembre dernier a permis de dresser le bilan positif de ce mandat. Je me réjouis du climat d'apaisement ressenti lors de notre réunion annuelle.

La MSA, seul organisme de sécurité sociale à offrir un guichet unique, à être gouverné par des élus représentant les professionnels agricoles, mérite que nous défendions cette spécificité et que nous travaillions, main dans la main avec la profession agricole pour un objectif commun: le rayonnement de l'agriculture Corse.

Du 12 au 27 janvier, la population agricole va être amenée à élire ses nouveaux représentants. Le taux de participation définira notre légitimité à agir. Je compte sur votre mobilisation pour faire de ce scrutin une réussite.

Pace e Salute

Henri Franceschi,
Président

+ Elections

Sur tout le territoire national, les ressortissants agricoles seront invités à élire leurs représentants du 12 au 27 janvier. **En Corse, ce sont 14 685 électeurs qui sont concernés.**

Les listes définitives sont consultables dans les agences, d'Ajaccio et Bastia, au siège de la MSA mais aussi sur le site internet www.msa20.fr/En-direct/Elections2015.

Le 9 décembre 2014, la commission élection a validé les candidatures :

	Corse du Sud	Haute-Corse
College1	39 candidatures	78 candidatures
College2	58 candidatures	133 candidatures
College3	4 candidatures	23 candidatures

*Plus de détails dans les agences et sur internet

Le 12 janvier au plus tard, les électeurs recevront le matériel de vote. Cet envoi comprend :

-une lettre d'incitation au vote qui mentionne l'identifiant et le code personnel permettant le vote par internet, comporte une carte d'émargement

prédécoupée à insérer dans l'enveloppe retour pour le vote par correspondance.

- Une enveloppe retour personnalisée préaffranchie
- Une enveloppe électorale de couleur permettant à l'électeur d'insérer son ou ses bulletins.
- Les bulletins de vote.
- Les professions de foi des listes de candidats.

Important : En cas de perte ou de non réception du matériel de vote, il sera possible un nouvel envoi des documents. Pour cela, il faudra se manifester auprès de la MSA de Corse au 04.95.29.27.85

Nouveauté 2015 : Le vote électronique !

Cette année, le vote sera mixte ; Vous aurez le choix de voter par correspondance ou par internet.

Avec ce nouveau mode de scrutin complémentaire au vote par correspondance, la MSA poursuit sa volonté de simplifier les démarches de ses adhérents.

Pas de panique, rien de plus facile que de voter par internet.

+ Assemblée générale du 7 novembre 2014

Le 7 novembre dernier, la MSA de Corse a réuni ses délégués à Ghisonaccia pour la tenue de son Assemblée générale annuelle.

Ambiance sereine pour la présentation du rapport d'activité 2013 par le Directeur de la caisse, Pierre-Jean Lancry, suivi du rapport moral du Président Henri Franceschi.

Un bilan positif pour la caisse de Corse avec par exemple une hausse des affiliations : 140 Chefs d'Exploitations à titre principal et 30 Cotisants.

Parmi les présents : Christophe Mirmand, Préfet de région, Yvan Lobjoy DRAFF, Joseph Colombani Président de la Chambre Régionale d'Agriculture, Jean-Marc Venturi Vice-Président de la Chambre d'Agriculture de Haute Corse, Maria Guidicelli, conseillère exécutive, Marie-Thérèse Gosselin, Chef de l'antenne de Marseille de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit des Organismes de Sécurité Sociale.

1/Connectez-vous sur

www.jevoteenligne.com/msa2015

2/Saisissez votre identifiant (détaillé en haut, à gauche de la lettre d'incitation au vote)

*Le site vous proposera les candidats relevant de votre canton et collègue.

3/Choisissez votre candidat en cochant la case correspondante

4/Tapez votre code confidentiel (détaillé également en haut, à gauche de la lettre d'incitation au vote)

5/Cliquez sur « VOTER » pour valider définitivement votre vote.

6/Un accusé de réception s'affiche, vous pouvez l'imprimer ou demander à le recevoir par mail.

+ Nouvel outil de communication pour la MSA

Le 9 décembre dernier, la MSA de Corse est entrée dans un nouveau processus de communication téléphonique via la « téléphonie sous IP » (Internet protocole).

Ce nouvel équipement va permettre flexibilité et amélioration de la relation client.

✦ Législation

✓ Famille

La date d'effet applicable à l'Allocation de Base change.

En effet, le droit à l'allocation de base qui s'ouvrait jusqu'à présent à compter de la naissance de l'enfant ou de son arrivée au foyer (adoption) s'ouvrira désormais à partir du 1^{er} jour du mois civil suivant le mois de naissance (M+1).

Pensez à fournir votre avis d'imposition 2014 sur les revenus 2013 !

Si vous n'avez pas fait votre déclaration d'impôts, nous vous invitons à vous rapprocher des services fiscaux afin de régulariser au plus vite votre situation et éviter une suspension de prestation.

Les bénéficiaires RSA et AAH peuvent désormais déclarer chaque trimestre leurs ressources en ligne, via l'espace privé sur www.msa20.fr.

✓ Santé

Agricultrices, Agriculteurs profitez pleinement de votre congé maternité/paternité grâce au service de remplacement SERRACOR !

La MSA de Corse a engagé un partenariat avec le SERRACOR, vous permettant de bénéficier d'un remplacement pendant toute la durée de votre congé.

Le SERRACOR est un groupement d'employeurs à vocation de remplacement, agréé par les services de l'Inspection du Travail. C'est l'employeur de votre remplaçant ; il s'occupe de toutes les démarches administratives : déclaration d'embauche, réalisation de sa paie...

Pour cela, il vous suffit :

→ D'être adhérent au SERRACOR ; La cotisation annuelle par exploitation est de 60 euros.

→ De justifier de votre congé maternité ou paternité auprès de la MSA en complétant le document « Allocation de remplacement » que vous recevrez en même temps que votre guide maternité (ou sur www.msa20.fr)

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter les services de la MSA de Corse ou le SERRACOR au 0613677979.

✓ Cotisations

La Déclaration Sociale Nominative (DSN) est un dispositif nouveau visant à dématérialiser et à effectuer en une seule transmission la plupart des déclarations sociales.

Instituée par l'article 35 de la loi Warsmann du 22 mars 2012, relative à la simplification du droit et à l'allègement des démarches administratives, la DSN deviendra obligatoire pour toutes les entreprises au 1^{er} janvier 2016.

La MSA de Corse, employeur de main d'œuvre, est entrée dans ce dispositif en décembre 2014.

A ce jour, une quinzaine d'entreprises agricoles ont demandé à intégrer la DSN par anticipation.

Pour de plus amples renseignements sur la DSN, ou si vous souhaitez vous aussi anticiper cette démarche, contactez Mme Miniconi, responsable du service cotisations au 04.95.29.27.82.



Cette année, la MSA de Corse a payé 172 primes de Noël aux bénéficiaires du RSA.

La MSA s'engage pour « la Marie-Do »...

Comme nous vous l'écrivions dans le bulletin précédent, les femmes de la MSA de Corse s'engageaient le 5 octobre dernier dans la lutte contre le cancer du sein.

Pour cela, une trentaine de salariées de la caisse de Corse ont pris part à la marche symbolique organisée par l'association locale « La Marie-Do ».

Cette participation, prise en charge par la caisse de MSA de Corse, a permis de récolter des fonds qui serviront à financer des projets de recherches, développer la prévention et le dépistage.

Fortement impliquées, elles ont, chacune à leur rythme, démontré leur motivation pour lutter contre le cancer.



... et pour les familles de Cozzano !

De nos jours, les besoins croissants en matière d'accueil pour la petite enfance se font ressentir.

Aussi, poursuivre le développement de l'offre d'accueil figure au rang des priorités de la branche famille et l'ensemble des acteurs sociaux.

Pour la MSA de Corse, l'accompagnement de projets qui répondent au besoin des familles en matière de garde d'enfants dans les zones rurales, dépourvues de tout mode de garde, est fondamental.

C'est pourquoi, elle s'est engagée dans un partenariat avec la CAF de Corse du Sud et la commune de Cozzano. La MSA de Corse a signé le 19 décembre 2014 un contrat d'objectifs et de cofinancement dans lequel la commune s'engage à la création d'une micro-crèche ; la structure « Bula bulleda » a ouvert ses portes le 3 novembre dernier. La participation des organismes sociaux donne lieu au versement d'une prestation de service dont l'objectif est de rembourser la commune des frais engagés pour la réalisation de ce projet.

En 2014, le budget alloué au contrat enfant jeunesse représentait 15% du budget d'action sanitaire et sociale de la MSA de Corse.



Signature du contrat entre les dirigeants de la MSA de Corse, de la Caf de Corse du sud et le maire de Cozzano.

A Fiera di a castagna

Quelle importance pour la caisse de Corse de prendre part cette année à la foire de Bocognano !

Du 5 au 7 décembre 2014, la MSA mettait à l'honneur ses valeurs de proximité en participant à une des foires les plus importantes de notre île.



